

# Baromètre

**prism<sup>l</sup>emploi**  
PROFESSIONNELS  
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu)  
@Prismemploi

26 octobre 2016

## Commentaire général pour le mois de septembre 2016



Avec +6,3 % l'intérim retrouve en septembre un niveau de croissance conforme à la moyenne des trois premiers trimestres 2016 (+5,7 %).

Le tertiaire enregistre une hausse de 7,5% avec des disparités sectorielles. La baisse se poursuit dans le commerce pour le 5<sup>ème</sup> mois consécutif mais avec -1,4 %, le recul observé est moins marqué que ces derniers mois. La croissance dans les transports connaît une nette accélération passant de 8,7% à 15,9%. Dans les services, l'emploi intérimaire, après avoir stagné en août, retrouve avec 7,2%, une tendance conforme à 2016. Enfin, la croissance du BTP passe de 6,8% à 7,7% et l'industrie, enregistre également une accélération (de 2,1% à 5,0%) bien que restant en dessous de la moyenne des secteurs.

Après avoir été porté en 2015 par les qualifications de premier niveau, le développement de l'intérim s'appuie depuis le début d'année sur des métiers plus qualifiés. Les deux catégories professionnelles qui créent le plus d'emplois intérimaires demeurent les ouvriers qualifiés (+12,2%) et les cadres et professions intermédiaires (+7,8%).

### Quelques points de repère sur l'intérim :

- L'évolution de l'intérim anticipe les mouvements en termes d'emplois et non l'évolution du chômage, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi, les infléchissements observés interviennent 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- L'intérim représente 3% de l'emploi salarié et ne peut donc pas être un « indicateur avancé du taux de chômage ».
- Un niveau de croissance annuel compris entre 0,6% et 0,8% permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.

## Commentaire complémentaire sur les 3 premiers trimestres 2016

Au cours des trois trimestres 2016 (comparés à la même période de 2015), l'emploi intérimaire augmente de 5,7%, avec des tendances trimestrielles relativement stables : 5,3% au premier trimestre, 6,2% au deuxième trimestre puis 5,4% au 3ème trimestre. Ce sont ainsi près de 31000 emplois en équivalent temps plein qui, grâce au travail temporaire, ont été créés au cours des 9 premiers mois de l'année. Les tendances mensuelles ont été quant à elles plus volatiles, comprises entre 2,5% et 9,1%, témoignant des soubresauts conjoncturels. En effet, le travail temporaire est particulièrement sensible à la situation économique.

## DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de septembre 2016 par rapport à septembre 2015

### CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+6,3 %) au niveau national.

#### Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

La majorité des grands secteurs en hausse

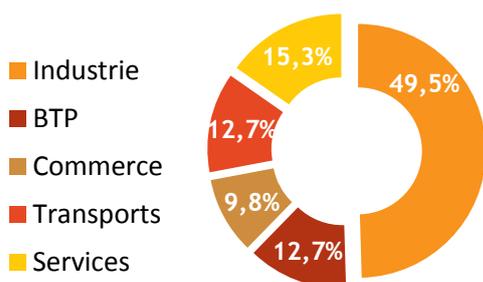
L'emploi intérimaire progresse dans presque tous les grands secteurs d'activité : les transports (+15,9 %), le BTP (+7,7 %), les services (+7,2 %) et l'industrie (+5,0 %). Seul le commerce (-1,4 %) recule.

#### Evolution des effectifs intérimaires par qualification

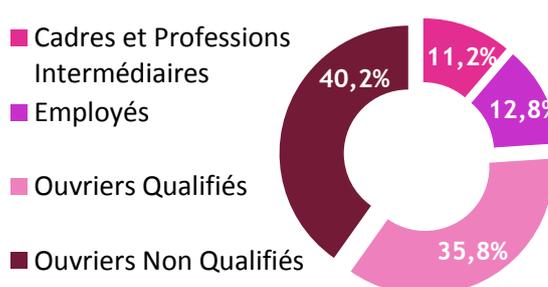
Toutes les qualifications en croissance

L'emploi intérimaire se développe chez les ouvriers qualifiés (+12,2 %), les cadres et professions intermédiaires (+7,8 %), les ouvriers non qualifiés (+2,4 %) et les employés (+2,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité



Répartition des effectifs intérimaires par qualification



## La France des régions Septembre 2016 par rapport à septembre 2015

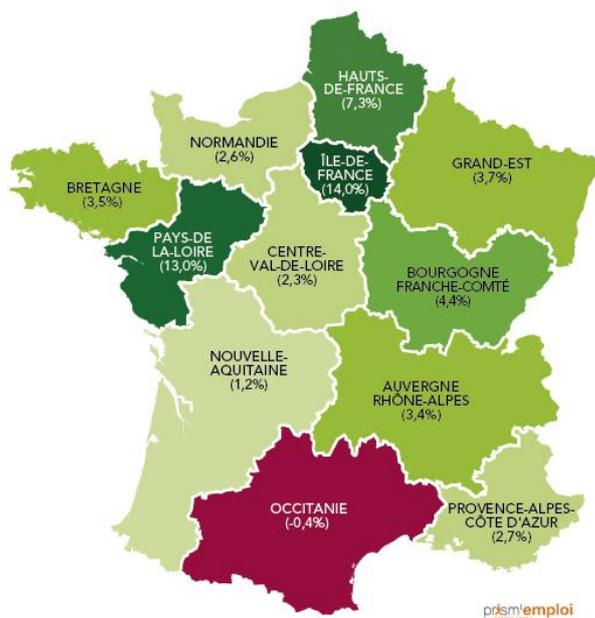
Toutes les régions en hausse

Les effectifs intérimaires augmentent fortement en Île-de-France (+16,9 %), en Pays-de-la-Loire (+12,2 %) et dans les Hauts-de-France (+9,4 %). La croissance est moindre en Nouvelle-Aquitaine (+1,2 %), en Occitanie (+1,1 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+0,3 %).



Cumul annuel : janvier-septembre 2016 (%)

Au cours des neuf premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse de 5,7 % par rapport à la même période de 2015.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire.

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : <https://www.barometre-prisme.eu>



### Contacts presse

Camille Ruols  
Tél : 01 40 41 54 96  
[cruols@golin.com](mailto:cruols@golin.com)

### A propos de Prism'emploi

**Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim** - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 250 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.